



Laon, le 16 décembre 2016

Communiqué de presse

Renforcement des contrôles sur les routes à l'approche des fêtes de fin d'année

Conférence de presse le vendredi 16 décembre 2016 à la préfecture de l'Aisne

À l'approche des fêtes de fin d'année, marquées par de nombreux déplacements et le risque accru d'accidents de la route, **Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, Baptiste PORCHER, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Laon, représentant les trois procureurs de l'Aisne, le colonel commandant le groupement de gendarmerie départemental et le directeur départemental de la sécurité publique, ont souhaité faire un bilan de l'accidentalité sur les routes du département, et présenter le dispositif qui sera mis en œuvre durant cette période.**

Les données de l'accidentalité sur les routes axonaises

Si, au cours des onze premiers mois de l'année 2016, le nombre d'accidents corporels est en légère baisse dans le département par rapport à l'année 2015 (-3 %), le nombre de blessés connaît une augmentation significative (+ 15 %). Le nombre de décès reste important avec 30 victimes (contre 34 en 2015), auxquelles s'ajoutent trois nouveaux décès survenus en décembre.

Pour ces accidents corporels, les causes retenues sont :

- la vitesse excessive ou inadaptée : 25 % des accidents, 8 morts et 55 blessés ;
- le refus de priorité : 20 % des accidents, 3 morts et 61 blessés ;
- l'imprudence : 17 % des accidents, 6 morts et 36 blessés ;
- l'alcoolémie ou la consommation de stupéfiants : 9 % des accidents, 5 morts et 27 blessés ;
- le refus de priorité à un piéton : 8 % des accidents, 1 mort et 19 blessés.

Un dispositif renforcé lors des fêtes de fin d'année

Le département de l'Aisne est désormais doté de quatre radars autonomes, pouvant être déplacés au gré des besoins (sécurisation de zones de chantier, itinéraires accidentogènes, accroissement du trafic, etc.).

Lors des fêtes de fin d'année, les forces de police et de gendarmerie seront pleinement mobilisées pour assurer la sécurité sur l'ensemble du réseau routier du département. À compter de ce vendredi 16 décembre 2016, et jusqu'au lundi 2 janvier 2017, gendarmes et policiers seront déployés sur plus de 200 opérations de contrôles routiers afin de lutter contre les comportements dangereux, la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants et la vitesse excessive.

Un volet judiciaire adapté pour une efficacité immédiate

Afin d'accompagner les mesures de contrôle renforcées, les immobilisations judiciaires des véhicules telles que prévues par la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI 2), seront également systématisées au cours de cette période dans le département.

2, rue Paul Doumer – CS 20 656 – 02 010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02